



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

En vue de la prochaine rentrée scolaire, la Ville de Sion met au concours les postes suivants :

enseignants enfantines et primaires maîtres d'éducation physique maîtres ACM

taux d'activité : plein temps ou temps partiel

Titres et conditions d'engagement : selon les dispositions légales en vigueur.

Les postes mis au concours sont accessibles aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions : 19 août 2013

Les renseignements relatifs aux postes peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles, tél. 027 324 13 13.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références, copies de diplômes et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe «enseignants» à : Ville de Sion, Direction des écoles, rue de St-Guérin 3, 1950 Sion 2, **jusqu'au 30 avril 2013.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 16 avril 2013

L'ADMINISTRATION COMMUNALE